La conduite de Monsieur Chevillon chirurgien
Major du Regiment de Rohan ne nous parois
que Louable dans Le traitement dune playe de
tête [et dun soldas] occasioné par une rout de carosse qui, luy ayant
passé sur Le coronal ~~[illegible]~~, fit Eclater presque
toute La portion sup. de Lavoute de Lorbite, de Telle
maniere que La piece d'os detaché de toute part
et qui ne pouvoit estre assujetty dans cette endroit,
pouvoit produire par sa presence quantités daccidens,
ne fuse qu'en piquant et irritant La dure mere
dun coté, et de Lautre Le globe de Loeil ; cest pour
quoy (cet Eclat d'os ne tenant, pour ainsi dire,
qu'a des portions Machées des Membranes qui
Le recouvrent) Nous estimons que Le partie quil
a prit de Lemporter na pû estre, en semblable
cas, que salutaire et qu'en consequence, son
observation peut avoir Lieu par extrait dans
Les Memoires de Lacademie.

Deliberé a paris ce 16 fevrier 1756 Ravenet

ARC 45 n° 28